

cal, du moment qu'elles ont apporté dans les procédés de fabrication tous les perfectionnements désirables, la protection, sous quelque forme qu'elle se présente, doit cesser. Autrement, elle deviendrait une cause de faiblesse pour les manufactures mêmes qui en seraient l'objet.

Ces quelques réflexions nous ont été suggérées par une question faite par le Comité des Intérêts agricoles aux agriculteurs de la Ruissance. Le comité, voulant connaître l'opinion des cultivateurs leur adressa la question suivante: Conseilleriez-vous une législation à l'effet de favoriser en Canada la culture de la betterave, de la fabrication du sucre de betterave.

À notre avis, la fabrication du sucre de betterave, serait pour nous, une précieuse industrie et la législature devrait par tous les moyens convenables, favoriser la création de cette nouvelle industrie et la protéger d'une manière efficace.

Nous avons cru entrer dans ces développements pour faire comprendre au public agricole que le sujet que nous entreprenons aujourd'hui a une haute portée économique. En effet, supposons, ce qui est bien possible, que les capitalistes canadiens soient désireux de doter la Province de Québec d'une industrie aussi précieuse que l'est celle de la fabrication du sucre de betterave, il est d'absolue nécessité de mettre cette industrie dans les meilleures conditions possibles de succès et parmi ces conditions, la protection efficace est une des plus importantes.

La fabrication du sucre de betterave, comme toutes les autres industries qui tirent leurs matières premières de la production locale, contribue puissamment à augmenter la richesse agricole d'un pays. Elle, force les cultivateurs à apporter dans les opérations culturales plus de soins et d'intelligence; elle les oblige à améliorer leur matériel de culture, à produire, à traiter, à conserver et à employer la plus grande masse d'engrais possible; en un mot, elle est la source de grands succès. Mais sur un grand nombre d'autres industries, cette fabrication possède l'avantage de restituer à l'agriculture des résidus d'une haute valeur nutritive, pouvant servir à l'alimentation d'un nombreux bétail de rente produisant une plus grande somme de lait, de viande, de laine et de foin.

À ce point de vue, la fabrication de sucre de betterave, et la culture qu'elle exige, sont une richesse inépuisable pour les pays où elle s'est implantée. La plus fertile et la plus productive des parties de la France est la région du Nord dont une grande étendue du sol est livrée à la culture de la betterave à sucre. L'Allemagne n'a pris un rang élevé parmi les contrées agricoles que depuis qu'elle s'est livrée sur une grande échelle à la culture de la betterave et à la fabrication du sucre de cette plante.

Le Canada n'a pas d'expérience bien concluante à ce sujet; cependant, tout fait présumer qu'il n'est pas inférieur aux deux contrées citées précédemment. Son climat, quoiqu'un peu plus rigoureux que celui du Nord de la France ne l'est pas plus que celui d'une grande partie de l'Allemagne; d'ailleurs les essais déjà entrepris nous donnent la certitude que la saison de la végétation est assez longue et assez favorable dans la plupart de nos régions agricoles pour permettre à la betterave une croissance rapide et un développement complet.

D'après les statistiques fournies par le commerce international, il est parfaitement constaté que le prix de revient du sucre de betterave est moins élevé que celui du sucre de canne. Cela peut étonner au premier abord, surtout lorsqu'on considère la différence de matière sucrée contenue dans les matières premières. Ainsi l'analyse fait connaître

que la canne possède, en moyenne 18 à 23 pour cent de sucre; tandis que la betterave n'en offre que 12 pour cent. Les procédés d'extraction employés dans l'industrie ne sont pas même assez parfaits pour extraire tout le sucre de la matière; la canne n'en donne que 12 par cent à l'industrie et la betterave 6 pour cent seulement.

Malgré cette supériorité de la canne à sucre, nous le répétons d'après des données certaines, son produit revient plus cher que celui de la betterave. La raison de cette anomalie apparente se trouve dans les procédés de culture et dans la production de la matière saccharifère (donnant le sucre).

D'après M. de Gasparin, l'un de nos meilleurs auteurs agricoles, un arpent de canne à sucre donne en moyenne sous un climat favorable 50,600 livres de canne, qui rendent 6000 livres de sucre et qui coûtent dans le pays de production \$166. Un arpent de betteraves produit en moyenne 400 minots de racines ou 26,000 livres qui rendent 1560 livres de sucre et dont les frais de production sont de \$24. Le prix de revient du sucre de canne est donc d'environ 3 centimes la livre et celui du sucre de betterave de 4 centimes seulement en ne comptant que les frais de culture.

Pour contrebalancer cette différence, en faveur de la betterave, il faudrait que l'extraction du sucre de canne fût beaucoup moins coûteuse que celle du sucre de betterave; ce qui n'existe pas du moins à l'heure actuelle. Il pourrait arriver que les procédés de fabrication du sucre de canne subissent de grands perfectionnements et qu'on parvint à en obtenir une plus forte quantité de sucre; mais le travail de la betterave est également susceptible d'amélioration et l'on peut dire que la betterave gardera encore longtemps et peut-être toujours l'avantage qu'elle a conquis sur la canne à sucre.

Si jamais la fabrication de la betterave venait à prendre les proportions d'une industrie nationale, la plante deviendrait le départ de l'amélioration de notre agriculture. Les fabriques demandant des produits irréprochables obligeraient les cultivateurs à perfectionner leurs procédés culturaux de la betterave, les méthodes passeraient insensiblement à toutes les autres plantes cultivées et en quelques années on verrait une transformation complète dans notre industrie agricole. C'est ce qu'on peut remarquer dans toutes les contrées où le sucre de betterave se fabrique sur une grande échelle.

Mais lors même que la betterave ne servirait pas à la fabrication du sucre, elle serait encore bien précieuse dans toute culture. Le bétail en est très-avide et en profite admirablement. C'est un des meilleurs fourrages verts que l'on possède. Son produit est moins abondant que celui du navet; mais en revanche, il est plus nourrissant et plus assuré, car elle résiste plus facilement aux insectes et autres ennemis dont le navet souffre sous nos climats. Sa culture est plus facile moins coûteuse que celle de la carotte et son rendement plus riche et plus abondant.

En outre elle est d'une conservation facile et peut être réservée pour la nourriture des bestiaux vers la fin de l'hiver, justement à l'époque où ceux-ci fatigués par une alimentation continue de fourrages secs, a le plus grand besoin d'aliments frais et juteux.

Sa haute valeur nutritive la rend précieuse dans l'engraissement des bœufs, des porcs et des moutons; si l'on trouve de l'avantage à se livrer à cette spéculation pendant la stabulation. Données en certaines proportions aux vaches laitières elle augmente leur lait en quantité et en qualité. Enfin à l'époque des vêlages sa supériorité est incontestable.

(A continuer)